

La précarité électrique arrive



Article rédigé par *Contrepoints*, le 26 janvier 2023

Source [Contrepoints] : Le discours largement convenu dans ce pays est que conformément à la directive européenne concernée on a besoin de toutes les énergies, même des plus intermittentes.

L'irrecevabilité sera certes opposée à une classe politique au débit de laquelle doit être mis l'étiollement principalement industriel de notre économie mais elle le sera également à une population française par trop indifférente, au fait ou non de ce dont il est question dans ce *live* d'une heure.

De même que, après avoir lu le [remarquable compte rendu](#) intitulé « Texas, février 2021 : faillite d'un réseau électrique », l'une et les autres ne peuvent d'ores et déjà arguer de l'ignorance pour méconnaître délibérément ce que leur fait pendre au nez la récente fuite en avant éolienne du programme énergétique gouvernemental.

Je les exhorte donc à parcourir au moins partiellement ce que rapporte ce document d'une clarté et d'une exhaustivité étonnantes [1], dont les médias français ne se sont guère fait l'écho.

Xavier Chavanne, l'auteur, est physicien à l'Institut de physique du globe de Paris. Il nous apprend qu'un froid polaire et une présence éolienne excessive dans le parc de production texan conduisirent le RTE de l'État américain à procéder à de massifs délestages tournants, responsables d'au moins 250 morts et indirectement de plusieurs centaines d'autres entre le 14 et le 19 février 2021. Là-bas, 140 GW électriques potentiels, dont 30 GW éoliens probablement prioritaires, étaient et sont toujours chargés de couvrir une demande rarement supérieure à 75 GW. Le dramatique *blackout* apporta donc une nouvelle démonstration du caractère rédhibitoire du dépassement des 30 % éoliens de la puissance appelée par les consommateurs ; un caractère rédhibitoire contesté par le SER (Syndicat des Énergies renouvelables) et dont n'a manifestement cure le gouvernement d'Élisabeth Borne.

Retrouver l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)

26/01/2023 01:00